

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

AMENDEMENT

N ° AS1302

présenté par

Mme Vidal, Mme Colin-Oesterlé, Mme Dubré-Chirat, Mme Missoffe, M. Marion, M. Ledoux,
M. Brosse, M. Frébault, M. Falorni, M. Sorre, M. Huyghe et Mme Spillebout

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:

<p>Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale.</p>
